

# COMBAT OUVRIER

SUPPLEMENT AU MENSUEL

Pour la construction d'un parti ouvrier révolutionnaire  
en Martinique et en Guadeloupe  
Pour l'émancipation des peuples de Martinique et de Guadeloupe  
Pour la reconstruction de la IV<sup>e</sup> Internationale

BI-HEBDOMADAIRE TROTSKYSTE \*\* PARAIT MERCREDI & SAMEDI PRIX: 0,30 F

MERCREDI 5 MARS 1975

## EDITORIAL

### LES USINIERS RESPONSABLES DU RETARD DE LA RECOLTE

Chômage technique à Darbousier et vraisemblablement dans les autres usines de la Guadeloupe. La vieille opération que font les usiniers à chaque début de récolte se renouvelle encore cette année.

D'une part ces usiniers refusent de donner aux petits planteurs le prix que ceux-ci réclament pour leurs cannes. Ils refusent d'augmenter les salaires des travailleurs agricoles qui font la récolte. Et d'autre part ils ferment leurs usines en jetant pour quelque temps à la rue les ouvriers des usines espérant ainsi faire payer aux travailleurs les conséquences de leur rapacité.

Car enfin ce sont bien les usiniers qui sont responsables du retard de la récolte. Ce sont eux qui refusent de satisfaire les revendications des travailleurs de la canne et celles des petits planteurs. C'est donc bien à eux d'en supporter les conséquences.

Les travailleurs des usines ne peuvent en aucune façon accepter le lock-out décidé par les patrons. Ils doivent exiger d'être payés tout le temps que durera cette fermeture décidée par les patrons dans le but de faire pression sur les ouvriers agricoles et les petits planteurs.

Cela les syndicats ouvriers auraient dû le comprendre et riposter énergiquement. Ils n'en font rien. Ils sont englués dans des discussions interminables avec les patrons alors que l'heure n'est plus à la discussion avec les gangsters que sont tous ces patrons qui maintiennent les bas salaires et le chômage en Guadeloupe. La seule réponse en face d'une telle situation et devant le mécontentement croissant des travailleurs de plus en plus nombreux devrait être la lutte.

Les grandes organisations syndicales se contentent d'obtenir le droit à la discussion. Comme si nous en étions encore là.

Les travailleurs auront à bousculer sérieusement ces organisations syndicales pour les contraindre à la lutte. Cela en commençant à s'organiser eux mêmes en comptant sur leurs propres forces. C'est la seule solution, s'ils ne veulent pas faire les frais de l'attitude des patrons.

## AUGMENTATION du SMIC-DOM : UN SALAIRE DE MISÈRE !

Comme cela se produit tous les deux ou trois mois, le SMIC-Antilles vient d'augmenter. A compter du 1er mars 1975, il passe de 5,52F de l'heure à 5,68F soit une augmentation de 2,9%.

Notons que cette augmentation n'a rien à voir avec la hausse réelle du coût de la vie, ce SMIC n'intéresse pas les ouvriers agricoles qui eux sont payés à un taux encore plus bas, c'est à dire au SMAG. Mais cela n'est valable qu'en Guadeloupe, car depuis le 7 février dernier le SMAG n'existe plus en Martinique et en France depuis 1968.

Le SMIC-France quant à lui passe à 6,95F de l'heure, ce qui fait une différence de 1,28F avec celui des Antilles. Pourquoi donc le "SMIC-DOM" ? Cela signifie-t-il que les prix des marchandises sont plus élevés en France qu'aux Antilles ? C'est précisément le contraire. Et le gouvernement lui-même le sait et l'ad-

met puisqu'il accorde à ses fonctionnaires les 40% de vie chère. Giscard pourtant, lors de son voyage, nous avait rebattu les oreilles de notre égalité avec la France, comme d'ailleurs tous les représentants du gouvernement qui sont venus se promener ici.

D'ailleurs même le SMIC-Antillais, ces malheureux 5,68F de l'heure, les travailleurs ne l'obtiendront pas sans peine. Car ici, non seulement le SMIC est déjà inférieur à celui de la France, mais en plus les patrons ne l'accordent pas si les travailleurs ne le réclament pas avec force. Souvent il leur est nécessaire de faire grève pour l'obtenir.

Or la majorité des travailleurs des Antilles est payée au SMIC et même à moins que cela. On comprend alors à quel point est mensongère la politique de Départementalisation.

## SIMONE VEIL AUX ANTILLES : ENCORE DES PROMESSES

Arrivée dimanche soir en Guadeloupe, Simone Veil a commencé sa tournée des services de santé et a rencontré des responsables de ces services.

Elle n'a pas manqué à la tradition des tournées ministérielles : nous avons eu droit à "son" cadeau ! En effet elle a promis que les mères pourront toucher une allocation prénatale de 250F payable par 50F à chaque visite médicale de la femme enceinte. Voilà de quoi faire patienter ceux qui attendaient tout simplement l'application immédiate des mesures en vigueur en France même. Ne nous rebatons pas les oreilles de la "départementalisation" à la sauce Giscard ? De plus cette demi-mesure en faveur des mères ne sera applicable qu'en 1976 !

S. Veil a aussi parlé de la création d'une école d'infirmière.

Mais jusqu'à présent elle n'a rien dit de la situation scandaleuse des hôpitaux. Elle fera sans doute des promesses pour améliorer les choses. Mais une fois de plus aucune mesure concrète ne sera prise.

Et il en est de même pour la situation du personnel hospitalier.

Puisque Simone Veil est ministre et dispose donc du pouvoir elle a donc les moyens de régler rapidement les problèmes de très nombreux auxiliaires dont certains travaillent parfois depuis plus de dix ans dans les hôpitaux sans avoir été titularisés.

Mais ce serait se faire beaucoup d'illusion que compter sur la bonne volonté d'un ministre du gouvernement colonial.

Si le personnel de tous les établissements hospitaliers et dépendant de la DASS ne manifeste pas son mécontentement comme l'a fait celui de l'hôpital psychiatrique, il n'obtiendra aucun changement. En effet le personnel de cet hôpital a mis à profit la visite de Veil pour manifester avec des pancartes portant leurs revendications, à l'intérieur de l'établissement.

Un exemple qui sera certainement suivi aujourd'hui à l'hôpital général de Pointe-à-Pitre et en Martinique.

## MARTINIQUE DES HOPITAUX OÙ L'ON VIENT MOURIR

Un scandale vient d'éclater au grand jour, scandale qui met en cause les conditions d'hospitalisation et de traitement des malades à Clarac (Fort-de-France). En effet, Mme André Marie, à la suite d'un accident de voiture a été hospitalisée à Clarac le 31 janvier. Faute de soins suffisants, elle décéda le 10 février. Sa fille a écrit à tous les journaux et sa lettre a commencé à paraître dans la presse de la Martinique.

Ces faits ne nous étonnent pas parce que nous connaissons l'état réel dans lequel les malades sont soignés.

Les conditions d'hospitalisation sont particulièrement défectueuses : il manque des draps à Clarac, les malades sont couchés dans les mêmes draps pendant une semaine. C'est le cas au ser-

(Suite au verso)

# PATRONS et PREFET REFUSENT D'AUGMENTER LES SALAIRES... mais continuent de faire monter les prix

## GUADELOUPE : LE PRIX DU PAIN AUGMENTE ENCORE.

La hausse des prix continue ; et une fois de plus, elle touche l'un des éléments de base de la nourriture des travailleurs : le pain. En effet, depuis le 1er mars, le pain coûte en Guadeloupe 1fr pour la baguette (au lieu de 0,95fr) et 1,90fr pour le banneton. Voilà qui va restreindre encore sur le nécessaire des travailleurs, car si les prix continuent de grimper, les salaires, eux, ne suivent naturellement pas. Il est à noter que cette augmentation du pain avait déjà eu lieu en Martinique, et qu'on s'est dépêché d'aligner la Guadeloupe sur les

mêmes tarifs ; par contre, les travailleurs agricoles martiniquais ont arraché 44,16 f pour la journée de 8h (ce qui demeure insuffisant), tandis qu'en Guadeloupe on continue de donner aux ouvriers de la banane 36,70 fr !

Ce n'est sans doute, hélas, pas fini. Et si les travailleurs ne veulent pas se voir réduits à une situation où le pain deviendra un produit de luxe, il leur faudra, tant en Martinique qu'en Guadeloupe, lutter farouchement pour l'échelle mobile des salaires, seule garantie pour le maintien de leur pouvoir d'achat déjà insuffisant.

## MARTINIQUE : C'EST AU TOUR DE L'ESSENCE

La préfecture vient d'augmenter à partir du 3 mars les prix des produits pétroliers. Ainsi, il y a 5 ct de plus sur un litre d'essence, ce qui met le super à 1,61F et l'ordinaire à 1,48 F.

Bien entendu, ces messieurs les colonialistes, viendront nous parler après de lutte contre l'inflation, et de la nécessité de faire des sacrifices, etc..

Remarquons tout simplement qu'il suffit du décret du préfet pour enrichir les capitalistes de la SARA, ou remplir les caisses de l'Etat, tandis que pour une augmentation de salaire les travailleurs de la cartonnerie ont dû se battre six semaines, ceux du bâtiment 3 semaines.

## CHOMAGE TECHNIQUE A FRANCE RENAULT

La direction de l'usine Renault vient de décider la diminution des heures travaillées aux usines de Billancourt, Flins et du Mans.

Cette mesure vient après plus de 3 semaines de grèves dans différents secteurs de ces usines. Ce furent d'abord les caristes qui se mirent en grève, suivis par les pistoletteurs. Depuis lors différentes catégories de travailleurs avaient eux aussi déclenché des mouvements sporadiques pour contraindre la direction à céder, qui une prime, qui un passage à un coefficient supérieur.

La direction de Renault a riposté en réclamant le licenciement de plusieurs délégués syndicaux et en diminuant les heures de travail.

Les syndicats ont jusqu'ici réagi mollement devant ces attaques. Mais il n'est pas certain que les travailleurs l'entendent de cette oreille. Car les mouvements en cours traduisent précisément le mécontentement des travailleurs de chez Renault.

## BANANE LES PETITS PLANTEURS

ONT-ILS CHOISI LES ALLIES LES PLUS SURS ?

Dans une réunion qui s'est tenue récemment, les petits planteurs, poussés par les gros exportateurs qui contrôlent l'ASSOBAG, ont décidé qu'en cas de grève des dockers, ils embarqueraient eux mêmes leurs bananes désormais.

On comprend les sentiments des petits planteurs dont les moyens sont faibles et risquent de perdre beaucoup pour leur quelques tonnes non expédiées.

Mais la voie qu'ils ont choisie n'en est pas plus juste pour autant.

S'associer avec les gros qui les étranglent journellement, avec la complicité des compagnies de transport maritime, ne les conduira pas bien loin. Ceux-ci les dressent aujourd'hui contre les ouvriers alors que la seule issue dans l'avenir sera dans l'alliance des travailleurs et des petits planteurs pour mettre fin au brigandage des Martin, Cabre, Lignères et Cie.

Car seuls les travailleurs pourront demain, en chassant les exploiters, aider les petits planteurs et leur donner d'autres perspectives que l'endettement permanent et la ruine.

## USA mort du fondateur des "black-muslims" élish MUHAMMAD

La semaine dernière mourait Elijah Muhammad, fondateur du mouvement des "Blacks Muslims" (Musulmans Noirs). C'est dans les années trente que se créait ce mouvement, dont la doctrine, bien que fondée sur un certain obscurantisme religieux, n'en contribuait pas moins à renforcer au sein du peuple noir américain la conscience de sa dignité.

Les Muslims recrutent essentiellement au sein des ghettos noirs, particulièrement à Harlem, et ont réussi à faire de certains repris de justice, ou de drogués ou autres éléments déclassés, des hommes au maintien impeccable. Le plus célèbre d'entre eux fut Malcom X, l'un des plus grands leaders du mouvement du Black Power (Pouvoir Noir), assassiné en 1965, il y a juste dix ans. Il avait compris que seule la lutte permettrait au

peuple noir des USA de se libérer de l'oppression ; il avait aussi compris, bien que de manière diffuse, qu'il leur faudrait s'unir dans cette lutte avec les opprimés du monde entier, quelle que soit leur race (il avait à cette époque déjà rompu avec les Blacks Muslims).

C'est pourquoi l'impérialisme américain jugea bon de le faire assassiner, tandis qu'Elijah Muhammad, se réfugiant dans un repli sectaire et soi-disant "apolitique", a pu mourir de sa belle mort, n'étant en définitive guère dangereux pour le système (pas plus que son célèbre disciple Mohamed Ali, ex-Cassius Clay).

Il reste encore aux travailleurs noirs des USA à se donner d'autres moyens, un autre programme pour leur lutte que la formation d'un capitalisme noir prêché par Elish Muhammad.

## PARTICIPEZ A LA SOUSCRIPTION DU JOURNAL

### "JUSTICE" ECUME DE RAGE : LES OUVRIERS SONT TROP COMBATIFS !

Dans son N° du 27 février, "Justice" s'en prend aux "provocateurs" dans la grève du bâtiment : "ces jours derniers des ouvriers communaux ont été agressés, du matériel municipal détérioré, des matériaux gâchés"...

Selon Justice, "des éléments provocateurs, qui prennent une carte syndicale sur ordre et dont la mission est de dévoyer les luttes par tous les moyens". Ainsi, Justice s'est joint à France-Antilles pour jeter le discrédit sur les ouvriers du bâtiment. Car pour Justice, appeler les autres secteurs à se joindre à la grève du bâtiment, c'est faire de la provocation.

En fait, le PCM et la CGTM n'ont rien fait auprès des autres travailleurs pour les inviter à soutenir la lutte des ouvriers du bâtiment. Toutes les entreprises qui ont rejoint la lutte, l'ont fait à l'appel et sous l'action d'autres syndicats que la C.G.T.M. et parce que ceux-ci ont été influencés par les travailleurs du bâtiment. Ainsi donc, sous couvert de lutte contre les "provocateurs", "Justice" ne fait que cacher son dépit devant le fait que les travailleurs n'ont pas laissé aux bureaucrates les mains libres comme avant, pour la conduite de la grève. Ils ont réussi à leur imposer une grève dont les amis de "Justice" ne voulaient pas.

C'est cela qui fait crier "Justice" !

### DES HOPITAUX

vice Iyautey par exemple. A Pasteur, il n'y a pas de W.C. et le malade est obligé d'aller à la selle devant tout le monde. A Calmette, il y a 30 malades répartis dans 3 chambres. Pour ces malades là, 2 douches, 5 cuvettes, 2 W.C. Le nombre de malades est fréquemment supérieur au nombre de lits. Les malades à opérer le sont à partir de 10h, même s'ils arrivent à 7h. Il ne se passe pas une semaine sans que le personnel ne réclame les objets les plus courants pour soigner les malades.

A l'hôpital civil, le linge sèche à l'air libre, sur le gazon ! quand il pleut il n'y a pas de drap : à l'asile des vieillards, les malades sont restés près d'un mois avec les mêmes draps.

Quant aux conditions de travail du personnel, elles sont aussi déplorables. A Calmette, pour 24 lits, il n'y a qu'un infirmier et 5 agents de service hospitalier. En conséquence, le personnel est astreint à des heures supplémentaires, qui ne sont d'ailleurs même pas payées.

Voilà les conditions dans lesquelles les employés du CHF travaillent. Ils ne sont pas responsables de la mort de Mme Marie. Le coupable, c'est bien l'administration qui refuse d'embaucher du personnel et qui met à la tête du CHF des individus incompetents, racistes comme Saulnier. Mme Veil pourra toujours faire des déclarations lénifiantes, la réalité des hôpitaux, elle, est tout autre.

Directeur de Publication : M.E. ZOZOR  
Commission Paritaire : N° 51.728  
Ronéo du journal : Pointe-à-Pitre  
Correspondance :  
G. BEAUJOUR  
B.P. 214 F.D.F.  
B.P. 386 P.A.P.  
Supplément N° 3 du N° 47